



# COLLÉGIEN-SUPPORTER

## Objectifs

Afin de développer une plus grande culture sportive chez les jeunes, le Département propose un dispositif destiné à faciliter l'accès des collégiens aux manifestations sportives. Cette action favorise également des rencontres, des échanges, des habitudes, ...

## Bénéficiaires

Le collégien et son accompagnateur accèdent **gratuitement** aux manifestations organisées par les clubs partenaires.

## Mise en œuvre

Chaque collégien accède gratuitement aux compétitions sportives organisées par les clubs partenaires, sur présentation de la carte « collégien-supporter ».

Lorsque le collégien se rend au stade, accompagné d'un adulte, ce dernier bénéficie de la gratuité pour deux manifestations pendant la saison sportive.

Le collégien et son accompagnateur accèdent aux manifestations organisées par les clubs partenaires.



## Département du Gers

Direction Générale Adjointe Ressources et Moyens  
Direction Sport, Jeunesse et Engagement Citoyen

Service Sport et jeunesse

81 route de Pessan BP20569 -32022 AUCH - Cedex 9

☎ 05 62 67 41 62 ou 05 62 67 47 38 ✉ sports@gers.fr - www.gers.fr